

Règlement officiel Alpine Lakes Tour 2023

L'Alpine Lakes Tour est une expérience. A la fois une expérience sportive, sensorielle et humaine. Glisser au milieu des montagnes sur des eaux cristallines, découverte de nouvelles sensations de glisse et de rencontre de personnes partageant la même curiosité et la même envie.

L'Alpine Lakes Tour est un championnat amical international de Stand Up Paddle. Il donne lieu à un classement.

L'Alpine Lakes Tour est organisé par la société SUP Society SAS avec Lac Annecy Paddle Club et d'autres clubs et structures selon les étapes.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait en ligne sur <https://alpinelakestour.com/>

Selon les courses, nous utilisons différents services de paiement en ligne, principalement Weezevent. (<https://weezevent.com/fr/>)

. Vous devrez fournir les justificatifs lors du retrait de votre dossard.

Toutes catégories de stand up paddle autorisées. Catégories pour le classement :14' ; 12'6 ou moins, gonflables.

Pour la race, la préfecture nous impose soit une licence fédération Française de Surf, de Voile ou de Canoë-Kayak. Autrement, « **un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités de SUP en compétition de moins d'un an** » est demandé.

Port obligatoire d'une combinaison sèche type SUPSKIN ou long john – jambes longues ou d'un vêtement isothermique couvrant une surface du corps supérieure à un long john – jambes longues si la température de l'eau est inférieure à 12°C.

leash et gilet léger (type kayak) obligatoires également lors de certaines courses (voir règlement spécifique de la course)

Les dossiers d'inscriptions, complets, seront enregistrés par ordre d'arrivée.

Annulation

Les concurrents qui ne peuvent pas venir, quelle qu'en soit la raison, doivent prévenir les organisateurs au moins 1 semaine avant l'événement pour pouvoir être remboursés. Une somme forfaitaire sera retenue pour les frais de gestion et frais bancaires.

Frais d'inscriptions

Les frais d'inscriptions varient selon les étapes. Il sont communiqués sur le site alpinelakestour.com lors de l'ouverture des inscriptions.

Des tarifs réduits sont proposés aux jeunes de moins de 25 ans, aux familles.

Prêts de SUP / location de SUP

Nous avons en partenariat avec les marques, des SUP à prêter pour la course. Certains concurrents prêtent ou louent des planches. A demander lors de l'inscription.

Encadrement – dispositif nautique

Des bateaux de sécurité assureront la sécurité des coureurs et du plan d'eau; contrôles de passages aux bouées principales; il sera placé des bouées spécifiques très visibles aux points importants, et des portes de passage.

En période froide des points chauds aux extrémités du parcours pour accueillir les concurrents qui en ont besoin en attendant les secours.

Poste de secours

Un poste de secours sera installé au départ / arrivée des courses avec 2 secouristes qui seront en liaison, via le poste de coordination, avec les bateaux de sécurité et les contrôleurs pour rapatrier dans les meilleures conditions de sécurité les concurrents défaillants.

Abandon

En cas d'abandon ou de défaillance matérielle, faire des signaux de détresse (2 bras au-dessus de la tête en ff avec mouvements montant-descendant). en cas de défaillance physique, s'allonger sur sa planche et signaler son malaise à tout coureur passant à proximité : les règles de la solidarité nautique s'appliquent totalement. vous devez porter assistance à toute personne en difficulté puis prévenir aussi rapidement que possible l'organisation, et ce prioritairement et au détriment de toute considération personnelle de classement.

informations pratiques et logistiques.

Course : se présenter au moins une heure avant la course pour confirmation d'inscription, remise de dossard, briefing de course.

Matériel : toutes planches de SUP acceptées.

Règles de courses : tout participant devra se conformer strictement aux règles de courses et aux informations spécifiques précisées pendant le briefing de course. En cas de non-respect de ces règles, le concurrent peut se voir stopper par l'organisateur. Tout abandon devra être signalé à l'organisation. Un émargement pourra être mis en place. (départ et arrivée) dans le cas où le responsable de la sécurité considère qu'un compétiteur se met en danger, l'organisation se réserve tout droit de stopper ce compétiteur. Sur ordre des responsables sécurité le compétiteur devra alors monter à bord du bateau.

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur le bulletin d'inscription et se réservent le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.

L'obligation de porter assistance à toute personne en danger s'impose, le temps que les secours prennent le relais. La participation à l'événement implique l'acceptation du présent règlement. Le présent règlement pourra être modifié par l'organisateur en fonction des conditions et du nombre de compétiteurs. Le règlement sera mis à jour sur le site <https://alpinelakestour.com>

La présence de chaque participant aux réunions d'information est donc obligatoire. Si les conditions météorologiques ou de sécurité ne permettent pas le départ d'une course, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course. Tout coureur sera stoppé au-delà de d'un temps défini en fonction de la longueur et de difficulté du parcours.

Documents obligatoires

- décharge pour les majeurs (À télécharger sur le site <https://alpinelakestour.com>)
- certificat médical de moins de 1 an d'aptitude au stand up paddle en compétition ou licence Surf.
- autorisation parentale pour les mineurs (plus de 16 ans pour la race)
- certificat de natation pour les mineurs

Inscriptions définitives

La confirmation des inscriptions se fera par e-mail ou par affichage sur le site.

Décharge

Décharge en vue de ma participation à l'Alpine Lakes Tour 2023

Je certifie savoir nager, avec ou sans brassière, la distance de 50 mètres départ plongé et connaître les dangers inhérents à cet événement.

Déclaration du participant : j'ai eu la possibilité de prendre connaissance du lieu de compétition, et assure le trouver satisfaisant et être capable d'y participer. Je suis également conscient des dangers que peut impliquer ma participation à une telle

compétition et déclare prendre part à ces activités en connaissance de cause. je déclare avoir eu la possibilité d'apprécier la teneur et prendre connaissance de toutes les règles et règlements applicables à l'événement et comprends que toute violation de ces règles, ou tout comportement non sportif ou contraire à l'éthique sportive, est susceptible d'entraîner une disqualification immédiate de l'événement à la seule discrétion du directeur de course. je m'engage à adopter un comportement sportif, avant, pendant, après l'événement et durant toute la compétition.

Cession de droits et engagements : je cède, par la présente, aux organisateurs de la l'Alpine Lakes Tour, ainsi qu'aux partenaires et sponsors de l'événement, un droit d'usage exclusif, des photographies et reproductions photographiques, des films télévisés et cinématographiques, qui auront été réalisés de ou sur moi, que ce soit au cours ou en rapport avec l'événement. je déclare avoir lu attentivement le présent accord et pleinement compris son contenu.

Tél : 06 85 85 6006 fax: 09 72 14 94 45 / e-mail : info@alpinelakestour.com

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

enfant: nom : -----prénom : -----

je soussigné(e) : nom : -----prénom : ----- agissant en qualité de
: père - mère - tuteur (rayer les mentions inutiles)

domicilié(e) : n° ---- rue : ----- code postal : ----- ville
:----- portable :----- @.mail des parents
: -----

j'autorise mon enfant :----- né(e) le : --/--/-- à :

à participer à l'Alpine Lakes Tour. En cas de nécessité, j'autorise, en cas d'urgence, les organisateurs de l'Alpine Lakes Tour à prendre toutes dispositions utiles en vue de la mise en œuvre de traitements médicaux et chirurgicaux jugés nécessaire par le corps médical.

Allergies éventuelles : -----

fait à -----le----- signature du responsable légal

Au titre de la loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués qu'au titre des obligations légales et administratives et nécessaires lors de prise en charge.